L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 9 AVRIL 1887 60me Année

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 9 AVRIL 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$4 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix édité de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse Arcade

PAR SPEAR & ESCOFFER—Propriété rue Dauphine, vis-à-vis l'Ecole St Vincent de Paul. Aussi propriété rue Mandeville.

PAR JAS P. GUINAULT. — Résidence et forge sur la rue Bourgogne No 143.

PAR W. I. HODGSON.—Un joli cottage coin de l'Avenue Foiers, en face de l'Asile Poydras.

PAR J. V. GOURDAIN —Trois cottages doubles rue Pauline, entre Marais et Urquhart. Deux cottages simples, rue Pauline, entre Marais et St Claude. Un cottage double No 73 rue Bartholemy, entre Bourgogne et Reine partie. Huit terrains vacants rue Pauline entre Marais et Urquhart. Un cottage simple, à Carrollton, rue Zimple, entre Léonidas et Jefferson.

PAR HOEY & O'CONNOR—Deux charmantes résidences rue Nord Romparts, entre Dumaine et St Philippe. Magasins et résidences dans les Deuxième et Troisième Districts.

PAR C. E. GIRAUDEY & CO—Propriétés de choix pour résidences dans les Premier Quatrième et Sixième Districts.

PAR LE SHÉRIF — Plusieurs morceaux de terre avec bâtisses et améliorations. Le Kentucky Cotton Press avec une machine à compresser le coton, chaudières, etc, ainsi que le morceau de terre de valeur connu comme le Anchor Cotton Yard. Aussi à vendre rue Lafayette, deux Magasins et Lafayette 315 trucks.

PAR VINCENT & CO —Au No 61 rue Dauphine marchandises de fantaisie, marchandises en chez cette. Aussi coffre-forts, installations meubles et le droit de occuper le rez de chaussée jusqu'au 30 septembre 1887.

La Société d'agriculture de la Louisiane---Première session.

S'il y a, sur le globe, un coin de terre qui doive respecter, honorer l'agriculture, c'est bien la Louisiane. Nous lui devons tout, absolument tout. Que l'on nous enlève la culture de la canne à sucre, du coton, nos plus anciens produits; du maïs, du riz, des plantes fourragères qui ne datent que d'hier, mais nous aident à élever nos bestiaux et nous ont sauvés, par la variété de nos récoltes, d'une ruine imminente—qu'on nous enlève tout cela, que deviendrions-nous? Les temps ne sont pas si éloignés où—comme le disait, dernièrement, dans une occasion solennelle, un de nos plus intelligents planteurs, l'hon. W. F. Kernan, d'East Feliciana—notre Etat, inculte, stérile, n'était qu'un désert où erraient quelques tribus sauvages—les Biloxis, les Pawcagoulas, les Pontchatoulas, les Chactaws, les Chicasaws, les Natchez, les Oddhos, les Tensas, les Catahoulas, les Bayagoulas, les Opelousas. Le pays est encore plein de leurs noms. Où sont ces Peaux Rouges? quels étonnants changements depuis! Quels progrès! A quoi sommes nous redevables de tous ces bienfaits? A l'agriculture.

C'est pour honorer cette industrie, mère nourricière du genre humain, de la Louisiane, en particulier; c'est pour tout pour l'élever, pour la fortifier, par l'étude, par la science, par l'éducation, que l'on vient de créer chez nous une grande Société d'agriculture d'Etat. Cette belle institution ne date que d'hier; elle a tenu sa première session annuelle, les 26 et 27 janvier dernier; nous en avons le compte-rendu sous les yeux. Il suffit de le parcourir rapidement, pour s'assurer que nous avons, en Louisiane, des agronomes très distingués. Il y a bien, dans cette longue série de dissertations sur tous les sujets qui concernent l'industrie agricole, une ou deux amplifications de rhétoricien, mais tout le reste est extrêmement sérieux; ce ne sont pas seulement des discours bien pensés, bien écrits—ce qui importe peu, après tout, en semblable matière—ce sont des nouvaux d'hommes qui ont étudié, qui savent ce qu'ils disent, qui ont, à la fois, la théorie et la pratique, et dont le front s'est courbé vers la terre plus souvent et plus longtemps qu'il n'a pâli sur des livres.

Plus on avance dans la lecture de cette brochure—de près de cent pages imprimées en petits caractères solides—plus on se prend à regretter que la Société n'ait pas été créé plus tôt. Comment, possédant des hommes de tant de valeur, ayant dans son sein des esprits si éclairés, si progressistes, qui connaissent tous les secrets de leur profession, qui savent quelles sont les réformes à établir, qui en ont fait une étude spéciale, qui les appellent de tous leurs vœux et sont parfaitement en état de les mettre à exécution—comment, avec tant de moyens de s'améliorer, avec d'aussi bons guides, la Louisiane, est-elle restée tant d'années, si arriérée, si routinière, qu'il en est résulté d'épouvantables désastres et, qu'à un moment donné, on a pu croire que c'en était fait d'elle? car, enfin, ils ne sont pas nés, d'hier, ces excellents, nous dirions volontiers, ces savants agronomes: ils ne se sont pas improvisés du jour au lendemain; chaque mot qu'ils disent, chaque recommandation qu'ils font, est le résultat d'études de longues études; il suffit, d'ailleurs, de voir le teint hâlé, les cheveux blanchis de la plupart d'entr'eux, pour s'apercevoir que ce ne sont plus des jeunes gens, tout frais émoulus de l'école: que c'est sur le terrain plutôt que dans les livres qu'ils ont appris tout ce qu'ils savent.

C'est ici que l'on entrevoit les déplorables effets de l'isolement, qui fait l'impuissance, comme l'union fait la force. Qu'importe que tels ou tels planteurs sachent tout ce qu'il y a à faire et soient capables aussi bien que désireux de le faire, s'ils n'en ont pas les moyens, si les capitaux leur font défaut; si les bras sur lesquels ils devraient compter leur refusent service; si leurs voisins, au lieu de marcher de front avec eux, entravent leurs mouvements; si le peu qu'il leur est possible d'accomplir, reste inconnu au reste des habitants?

Les réformes ne s'accomplissent pas dans la solitude; il leur faut la communauté d'idées, d'action, de direction. Nous connaissons, dans telle ou telle paroisse voisine de la Nouvelle-Orléans, des hommes ayant depuis quinze ans, déployé une énergie, une intelligence, une activité, un esprit d'initiative qui, avec l'appui du dehors, eussent suffi pour remuer un monde; à quoi tout cela a-t-il servi? A rien ou à fort peu de chose. Ils faisaient un peu plus d'argent que leurs voisins, qui suivaient leur sort, leur chance, comme on dit vulgairement, tandis que tout était le résultat de l'étude et du travail. Comment en est-il été autrement? Hors de chez eux, on ne savait même pas ce qui s'y faisait.

Nous en avons, heureusement, fini avec cet absurde état de choses. Il existe, maintenant, une grande Société où tous peuvent se donner rendez-vous, à telle ou telle époque déterminée, pour se communiquer le résultat de leurs efforts, pour constater tel ou tel progrès, pour le faire connaître à la grande communauté agricole, au moyen de la publicité. Au-dessous de cette Association, il en existe vingt, trente autres, qui travaillent, de leur côté; qui sont en relations constantes avec elle; qui s'aident de ses lumières et lui envoient des rapports sur leurs essais, heureux ou malheureux.

A l'heure qu'il est, il n'y a plus moyen de défricher un coin de terre, de faire venir une toune d'engrais nouveau, d'acheter une charrue d'un nouveau modèle, d'ajouter un cylindre au moulin d'une sucrerie, de planter dix boutures de ramie ou d'acclimater une tête de bétail venue du Nord ou de l'Ouest—sans que toute la Louisiane n'en soit avertie et ne se tienne aux aguets, pour savoir ce qui s'ensuivra—prête à profiter de l'exemple, s'il est couronné de succès, à se garder de le suivre, s'il ne réussit pas. Pour rester dans l'ignorance de ce qui se passe, il faut y mettre bien de la mauvaise volonté ou bien de la maladresse.

A quoi devons-nous tout cela? Aux Sociétés qui se sont formées, dans nos campagnes, depuis trois ou quatre ans; qui se multiplient journellement, et mettent constamment en rapports les planteurs d'une même paroisse et ceux des autres paroisses.

Où en serait notre industrie sucrière sans nos Sociétés de planteurs et des régions où l'on cultive la canne? N'est-ce pas à elles que nous devons l'établissement de la station expérimentale, où il se produit, depuis une année, des choses étonnantes? Les travaux auxquels s'y livre le professeur Stubbs—travaux auxquels tous les planteurs peuvent assister, et dont il envoie le rapports dans les campagnes, sous forme de bulletins devenus populaires, ont plus fait que tous les essais isolés de nos agronomes, depuis vingt ans. La création de la Société agricole vient de couronner l'œuvre. Nous n'avons plus rien à envier aux autres Etats de l'Union ni aux autres contrées de l'Europe; par conséquent, nous devons marcher aussi rapidement qu'eux, prendre la tête de colonne même, dans les branches de l'industrie où le climat et le sol nous font des conditions exceptionnellement favorables.

LOUISIANE.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 2 avril:

Aux jardiniers.

Car nous ne devons pas les oublier.

Et, comme nous l'avons dit plusieurs fois, le temps de la sagesse et du travail est venu pour nous tous. Le jardin n'est point une superfluité, mais une utilité. Disons même une *nécessité*. Qui donc peut se passer de jardin? A qui les légumes sont-ils inutiles? Et si nous ne les cultivons pas nous-mêmes, ne faudra-t-il point les acheter et les payer?

Dieu merci, la terre ne manque pas.

Et puisque nous avons la terre, la terre en abondance, la terre riche et féconde, la terre qui ne trahit point les hommes laborieux et courageux, la terre qui nous a été donnée pour être aimée, cultivée et soignée comme une mère aussi généreuse que bienfaisante, servons-nous en intelligemment, selon les intentions du donateur, selon nos besoins et les besoins de la famille, selon qu'il nous incombe de ne point souffrir, d'être heureux et d'être libres. Car le travail n'est pas la servitude, mais la liberté. Le travail, non plus, n'est pas une peine. L'inaction seule est une souffrance.

Or, à propos de jardin, et pour le mois d'avril, que dit notre ami Vickuair?

Car c'est notre ami, et chacun de nous, soit dit entre parenthèses, devrait bien posséder son *jardinier louisianais*. Il ne coûte pas cher. On le trouve à la Nouvelle-Orléans.

Nous lisons donc dans Vickuair, au mot avril:

"Ce mois est également bon pour les semis et plantation en général de la grande culture. On pourra les faire avec autant d'ardeur que dans le mois précédent. C'est le moment le plus convenable pour les fèves de marais ou de quarante jours, rouges ou blanches, pour les arachides ou pistaches de terre, et pour les patates douces. Les melons de toute espèce produisent plus dans ce mois que dans les autres, ainsi que les concombres. C'est aussi celui où l'on doit commencer à semer les choux créoles pour l'hiver. Tout ne devra pas négliger de semer des bisilumes dans ce mois pour en avoir dans la dernière saison."

Car la *bichlume*, aubergine ou mélongène, ne s'écrit pas *bêbur*.

La bichlume est un poisson d'eau douce du genre coryphène ou carpe, assez mauvais du reste, quand la bichlume ou aubergine, farcie aux chevrettes ou crevettes, est excellente à se lécher les doigts.

Le temps, durant la semaine qui vient de s'écouler, a été très froid pour les récoltes. Il y a eu de légères gelées blanches, mais elles n'ont pas endommagé les plantes: la canne et le maïs ont un peu changé de couleur. Jamais le plant de cannes n'a eu une plus belle apparence que maintenant: il nous promet une abondante récolte. Les souches ne sont pas aussi avancées, mais la tige est bonne et grandit tous les jours. A tout prendre, la perspective est belle; nous avons l'espérance de regagner, en 1887, ce que nous avons perdu en 1886.

L'*Eagle*, paroisse St-Bernard, du 7 avril:

On nous écrit, à la date du 2 avril:

"J'ai eu l'occasion de parcourir, il y a quelques jours, Benchenque, qui borde l'île et le lac Long. Là où sont établis les pêcheurs, dans le sixième "ward", ainsi que Hopedale, autrement dit Lachinche, qui se trouve dans le septième "ward", le long du lac Borgne. J'ai été étonné et charmé de l'activité que j'ai vu en déployer et des améliorations qui y sont bien, surtout de ce côté-ci, dans le voisinage de la Maison de Cour. Le seul mécontentement que j'ai entendu exprimer était à l'adresse de l'administration du chemin de fer. On lui a accordé le droit de passage et tout l'appui qu'elle pouvait désirer, tandis qu'on pouvait avoir le fret et le voyage à meilleur marché par bateaux; mais on voulait encourager la voie ferrée. On se plaint et ce que la compagnie ait discontinué les trains du matin et du soir. Cela entraîne des affaires, qui sont si nombreuses et si fréquentes entre notre région et la Nouvelle-Orléans.

"Nos récoltes de légumes, de cannes et de maïs sont belles et promettent un abonnant rendement.

"L'état sanitaire est bon partout. On vante bien des endroits pour le poisson, les huîtres, les crabes, les crevettes qu'on y trouve, mais il n'y a pas de meilleure côte pour la pêche, que celle dont je viens de parler. Quant à la santé, je n'ai qu'une chose à vous dire: Nous n'avons qu'un médecin, et il a de la peine à vivre. Je connais une dame de la Nouvelle-Orléans qui avait une santé déplorable; elle est venue se réfugier dans l'intérieur de notre paroisse, depuis trois mois; elle se porte maintenant à merveille.

"Nos terres ici sont fertiles: elles peuvent produire toute espèce de fruits et sont à très bon marché.

"Nous avons nombre de voies de communication par terre et par eau. Tout pousse ici, comme sous les tropiques; nous n'avons jamais de gelées, et je pays peut soutenir avantageusement la comparaison avec la Floride. Seulement, nous ne nous faisons pas assez connaître. C'est nous qui avons, tout d'abord, peuplé l'Etat; nous en sommes, pour ainsi dire, la première paroisse, en date, nous ne devons pas nous laisser distancer par les autres.

"L'intérieur de St-Bernard, à partir de Poydras Landing, est sur un plateau assez élevé qui va rejoindre la Terre-aux-Bœufs; il n'a jamais été troublé par les crevasses, jamais inondé par l'eau des lacs. C'est un avantage que beaucoup d'autres paroisses n'ont pas."

L'*Entreprise*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 7 avril:

Nous avons eu une forte gelée blanche, samedi dernier, au matin. Le jeune plant de coton, qui commençait déjà à pointer, a été affecté, retardé, par conséquent; il ne sera guère plus avancé, et ne vaut guère mieux que celui qui sera semé le 20 du courant.

—L'approvisionnement de bois de construction pour nos scieries situées le long du Tèche et du Plaquemine, devient rare. Déjà l'établissement de MM. Broussard et Decuir est obligé d'interrompre ses travaux, faute de matière première.

MM. Gall et Pharr sont menacés d'en être réduits à s'arrêter également. Les scieries de Jeanerette ne fonctionnent plus que d'une façon irrégulière.

MM. Whitworth & Cie. sont forcés de se servir d'une machine à vapeur pour faire arriver les bois, par terre, jusqu'à leurs machines. Il est à espérer que cette interruption ne sera pas de longue durée; l'industrie y perdrait énormément, il n'y aurait plus de fabrication de citernes, de planches, de poutres, de merrains, et c'est la principale industrie manufacturière du pays.

Rue de l'Esplanade.

Spear & Escoffier vendront le samedi 16 avril, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, la belle propriété sise à l'encoignure **Esplanade et Marais**. Nous engageons avec instance les personnes qui désirent se procurer un **home** dans un voisinage respectable et avoir une maison en parfait état de visiter cette propriété avant la vente. On peut obtenir les clefs aux Nos. 131 et 133 rue du Canal.

Bon placement

En propriétés de choix soit pour affaires ou résidence. Seront vendues aujourd'hui à midi, à la Bourse d'encan Arcade, pour le compte de successions et autres, par MM. C. E. Giraudey & Co., encanteurs.

Leur liste de propriétés est grande et de valeur; comprenant de désirables locations dans les 1er, 2me, 3me, 4me, 6me et 7me Districts, convenables pour résidences et garanties un placement profitable.

Nous recommandons cette occasion à l'attention spéciale de nos lecteurs. Une meilleure chance pour un bon placement est rare. Pour les conditions et de plus amples détails, voir leurs annonces descriptives.

Lisez toutes les annonces des médecines de printemps, et choisissez alors la Salsepareille d'Ayer, la meilleure pour purifier le sang.

La loi ecclésiastique

A LA CHAMBRE DES SEIGNEURS DE PRUSSE.

Discours de M. de Bismarck.

Nos journaux de Paris, du 25 mars, nous apportent le discours que M. de Bismarck a prononcé, le 23, à la Chambre des Seigneurs de Prusse, sur la loi ecclésiastique, dont le télégraphe nous annonçait, tout dernièrement, l'adoption:

"Mon intention—a dit le chancelier—n'est pas d'entrer dans les détails de la discussion, et d'ailleurs rien ne m'y oblige. Ma position n'est pas celle d'un homme de parti. Mon point de vue est celui d'un homme qui envisage la question comme une question de politique générale. L'orateur qui vient de parler s'est placé au point de vue de la théorie, des principes; moi, je suis opportuniste au présent de la loi qui nous occupe. J'ai eu rarement cette bonne fortune de recevoir l'approbation de l'honorable préopinant. Il n'est pas d'humeur aimable; aussi, depuis vingt-cinq ans je n'ai pas cessé d'être l'objet de ses critiques.

"Le préopinant désire une paix durable et glorieuse. Je lui répondrai que je n'ai jamais signé de paix qui ne fût pas glorieuse et que j'espère n'en signer jamais. (Applaudissements.) Maintenant, cette paix sera-t-elle durable? Dieu seul le sait. Rien n'est durable en ce monde. Les ordres religieux sont contraires à l'esprit et au sentiment protestants. Mais là n'est pas l'essentiel. L'essentiel c'est que la paix soit rétablie dans l'Etat, et le projet qui vous est soumis tend à ce but. Il ne faut pas croire, du reste, que la majorité de nos correligionnaires soit passionnée au point qu'elle ne saurait supporter la vue d'une loi de ce genre. Si les catholiques déclarent que sans ces ordres religieux ils ne peuvent pas vivre en paix avec nous, je ne puis pas, à mon point de vue personnel, leur donner raison; mais je ne puis pas non plus leur imposer ma manière de voir. J'ignore si beaucoup de mes compatriotes ont, à l'égard des ordres, des sentiments d'hostilité irréconciliables; mais cela nous est égal, nous ne pouvons pas conformer notre politique au sentiment de quelques individualités isolées dans la masse de la nation. Si le préopinant regrette que nous livrions le prêtre catholique à la discipline de l'Eglise sans le protéger contre les moyens de correction dont elle dispose, je lui répondrai que les prêtres doivent savoir ce qui les attend quand ils font choix de leur carrière.

"Le préopinant s'est élevé aussi contre les séminaires. Je ne puis pas partager à cet égard ses sentiments d'antipathie. Ce ne sont pas les séminaires de prêtres, mais les Universités qui nous ont suscité les adversaires les plus dangereux et les plus résolus. Il me semble qu'au point de vue de l'éducation, les séminaires offrent plus de garanties que les universités. J'attache peu d'importance à la question de l'*anzeigepflicht*. On ne sait jamais à l'avance ce qu'il y a dans un prêtre; on peut donc se tromper soit en approuvant sa nomination, soit en s'y opposant. Il en résulte que l'*anzeigepflicht* n'offre pas beaucoup de garanties. Mon opinion personnelle sur ce point est encore beaucoup plus défavorable. Mais les projets de loi que je présente ne doivent pas représenter mon opinion particulière, mais celle du gouvernement dont je fais partie. Je dis cela pour répondre à ceux qui m'accusent de sacrifier les droits souverains de l'Etat. Moi, dont le patriotisme ne peut être suspecté, je serais, si mon opinion était seule en jeu, encore plus accommodant en ce qui concerne l'*anzeigepflicht*, car nous ne sacrifions rien en faisant une concession sur un point qui ne nous a rien rapporté.

"Nous avons présentement, dans les questions ecclésiastiques, plus de droits souverains que nous n'en avions avant le *Kulturkampf*, à une époque où nous étions liés par le département catholique. Que sion m'objecte que certains ordres religieux obéissent à des supérieurs qui ne appartiennent pas à la nationalité allemande et qui sont des étrangers, je ferai observer que nous avons dans notre pays des partis qui pratiquent avec plus de rigueur encore le système de l'obéissance passive absolue et du sacrifice de leur propre intelligence, et que ces partis-là, je les échangerais volontiers contre maint ordre religieux étranger. (Hilarité.) En 1871 déjà, au mois d'avril, le cardinal Antonelli a désapprouvé l'attitude du centre du Reichstag comme inutile et peu pratique. En 1875 j'exprimai l'espoir que le centre serait dans l'avenir un peu plus dépendant en pape. C'et espoir n'a pas été entièrement réalisé. (Hilarité.) J'exprimai l'espoir qu'un jour viendrait, peut-être où un pape se montrerait ami de la paix. Cet espoir s'est réalisé en 1878 quand parut le nouveau pape. Je reconnus alors que ce nouveau pape cherchait sa mission dans le rétablissement de la paix, et dès ce moment-là je fis mon plus pour contribuer de mon côté à amener ce résultat. Si la paix telle que nous l'établissons aujourd'hui n'est pas bonne, si on ne peut pas vivre dans les conditions qu'elle stipule, eh bien, rien ne nous empêchera de rapporter la nouvelle loi et d'en revenir à l'ancienne.

"La principale raison qui a empêché jusqu'ici de faire la paix, il faut la chercher dans le grouperment et dans les tendances de nos divers partis. Le centre a cessé à un certain moment d'être un parti confessionnel et il a pris position contre l'Etat. Il a été secondé en cela par les Guelfes, auxquels il a cédé une part considérable dans la direction du groupe, par le parti polonais, par le parti français, par les socialistes et par les progressistes, chez lui la haine du gouvernement l'a emporté sur l'antipathie contre l'Eglise catholique. C'est ainsi qu'est née une majorité anti-gouvernementale pleine d'animosité contre l'Etat et contre les groupes qui le soutiennent. Lors de la naissance du centre, l'apaisement du différend entre l'Etat et l'Eglise eût été encore relativement facile, mais plus tard le centre s'est associé des éléments qui ne servaient pas exclusivement les intérêts de l'Eglise, et qui avaient une antipathie particulière pour le gouvernement de l'empire.

"Pour amener la paix, je me suis toujours posé cette question: Que doit faire l'Etat pour sauvegarder ses droits et conserver sa position? Et je réponds: Il doit faire des concessions sur tous les points qu'il n'est pas absolument nécessaire de conserver, par exemple l'éducation des prêtres, etc. Comme la question est importante, comme il s'agit d'une réconciliation entre deux grandes fractions du peuple prussien, nous devons abandonner à nos frères catholiques tout ce dont nous pouvons nous passer. (Applaudissements.) Je prends cette attitude non pas seulement par esprit de tolérance, mais parce qu'elle s'impose à l'homme politique. Nous avons le devoir de songer à l'avenir, de consolider l'unité de notre nation, en prévision des dangers auxquels ils n'est pas très éloigné, et pour paralyser les tendances centrifuges qui pourraient tenter de se faire jour.

"La question de savoir si nous sommes unis entre nous ou non est importante, non seulement au point de vue intérieur, mais encore au point de vue extérieur. Notre situation vis-à-vis de l'Autriche, par exemple, sera meilleure si nous n'avons pas chez nous de luttes confessionnelles. Pour qui connaît la situation de l'Europe, cette brève indication suffit. Ce n'est pas pour ma satisfaction personnelle que je cherche à faire la paix avec la curie romaine, c'est pour remplir un devoir qui m'impose une grave responsabilité, car je suis responsable envers mon maître de la direction imprimée à la politique générale de mon pays.

"Je ne puis garantir, il est vrai, que la paix faite avec la Curie romaine nous donnera également la paix dans l'intérieur de notre pays. Les derniers événements nous ont prouvé que cela n'est pas certain. Les chefs du centre ont condamné dès l'abord et avant tout examen la paix que nous allons faire avec le pape, en déclarant que les conditions en sont inacceptables et qu'il leur faut tout ou rien. Nous voyons donc clairement que nous ne pouvons pas compter sur les dispositions pacifiques du centre. Mais alors, me dira-t-on, à quoi servira la paix faite avec le pape si M. Windthorst recommence avec sa suite le combat et le transporte sur le terrain de l'école? Je réponds que, si je me représente dans l'arène d'un côté un pape pacifique, rempli de sentiments bienveillants à l'égard de l'empire allemand, et de l'autre côté le centre avec un certain nombre d'ecclésiastiques plus ou moins démocratisants, je suis certain que la victoire finale restera au pape. Il est nécessaire de bien prouver aux électeurs qu'on les a trompés sciemment sur les vues et les intentions du pape, ou qu'on leur a caché soigneusement ces vues et ces intentions. Quand on aura ainsi éclairé les électeurs, le pape sera sûr de la victoire dans cette lutte, l'autorité et l'ordre en sortiront également fortifiés. (Applaudissements.)

"Le parti progressiste prépare la voie au socialisme. Secondé par l'agitation cléricale, il hâte l'avènement des socialistes. Progressisme, cléricalisme, démocratie ecclésiastique, ce sont là les trois éléments qui minent toute autorité, celle du pape comme celle de l'Etat. Les démocrates ecclésiastiques sont, par leurs tendances subversives, les ennemis du pape aussi bien que de l'empereur. Le pape et l'empereur ont donc un même intérêt à combattre ces tendances. Guidé par cette conviction, j'ai cherché une entente avec le pape actuel, qui est sage, pacifique et doué d'une grande pénétration politique. Je sais que beaucoup de mes amis politiques refusent de me suivre sur le terrain de la conciliation. Mais ma réputation politique vous répond de la justesse de mes vues. J'ai souvent déjà au ne prendre conseil que de moi-même, et j'ai la ferme conviction que cette fois encore je suis loin de me tromper.

"La puissance de M. Windthorst et de son parti repose essentiellement sur des éléments intransigeants, sur des nonvaleurs (Hilarité) et sur le parti coalisé avec les progressistes. Le nombre de ces derniers venant d'être diminué, le pouvoir de M. Windthorst a été diminué également. Nous avons obtenu maintenant une majorité de gouvernement, mais nous ne pouvons pas savoir si, vu la facilité avec laquelle on trompe le peuple, les prochaines élections ne donneront pas un autre résultat. Le fait que la majorité est devenue gouvernementale n'est pas une raison suffisante pour que je renonce à mettre les concessions que j'ai commencé à faire au pape lorsque la majorité était encore antigouvernementale. (Applaudissements.) Je devrai subir probablement dans une autre Chambre maint blâme, mais j'espère que cela n'aura pas d'autre conséquence que de donner satisfaction à ceux qui éprouveront sincèrement le besoin de critiquer le projet. Quand nous avons vu venir le pape à nous, nous avons espéré que l'épiscopat allemand défendrait les droits de l'Etat, dans le cas où les prétentions du pape seraient exagérées; mais cet espoir a été déçu. Maintenant nous sommes forcés d'appeler le pape à notre secours contre nos compatriotes, qui nous attaquent. C'est triste à dire, mais c'est la vérité. J'ignore donc si en faisant la paix avec Rome nous arriverons également à faire la paix avec le centre; mais si nous avons la paix complète avec Rome, ou si nous nous en rapprochons de telle façon que l'espace qui nous en sépare devienne aussi sans importance, alors nous n'aurons plus à craindre la lutte avec le centre et avec les Guelfes. Je ne la crains point, du reste. (Hilarité.) Je crois que cette lutte cessera comme les bats séparant jadis un orage. Les gens honnêtes et paisibles s'en retireront peu à peu. Si le pape et l'empereur restent d'accord comme ils le sont aujourd'hui, alors nous pourrons entreprendre cette lutte avec confiance. Pour y arriver, je vous prie d'accepter le projet de loi et aussi les amendements qu'apporera le ministre des cultes." (Applaudissements.)

Une dépêche de Rome, du 7 avril, nous annonce que le Dr Windthorst, le chef catholique allemand, a adressé, au Pape, un télégramme déclarant que le parti du Centre acceptera, sans aucune réserve, la loi ecclésiastique prussienne, comme devoir filial envers le Chef de l'Eglise.

APRÈS LA SIGNATURE DU TRAITÉ DE LA TRIPLE ALLIANCE.—On lit, dans le *Temps*:

.....Les alliances défensives ont pour objet le maintien du *statu quo*, et le maintien du *statu quo*, c'est la paix. Une puissance qui, comme la France, ne demande que la sécurité et l'indépendance, ne saurait trouver à redire à des arrangements qui peuvent bien mécontenter quelques chancelleries, mais ne lui nuisent point. Tout au plus pourrait-elle s'étonner de voir l'Italie prendre si ouvertement contre elle le parti de la défiance, et se demander de quelles illusions nourrissons-nous encore, si on ne le sait pas encore, le rôle de bercer les aspirations jeunes rayonnantes. Ajoutons que si les combinaisons dont nous venons de parler tendent à la paix, elles n'excluent malheureusement pas toute préoccupation pour l'avenir. La Russie n'est pas entièrement maîtresse de ses destinées; elle est dans la péninsule des Balkans des intérêts de nationalité et de religion; elle ne peut guère renoncer à l'influence séculaire qu'elle y possède, au patronage qu'elle y exerce; il y a là pour elle des questions de prestige et de prestige d'existence. Mais l'action de la Russie au delà du Danube, c'est fatalement une action de l'Autriche en sens opposé, de sorte que la paix de l'Europe reste toujours attachée aux péripéties de l'éternelle question d'Orient.

.....La patience avec laquelle le tsar laisse les événements de Bulgarie suivre leur cours est également une preuve qu'après l'alerte du mois de février tout le monde cherche en ce moment, dans la paix, le temps de se reconnaître. Nous ne saurions donc pas blâmer qu'une période de tranquillité générale succède aux récentes alarmes, et notre espoir serait plus confiant encore, n'étaient les surprises que la question d'Orient porte toujours dans ses flancs.

LE SCEPTRE DE CHARLEMAGNE.—M. Germain Bapst, dans sa dernière conférence au Cercle de l'Union des arts décoratifs, de Paris, a traité de l'histoire du sceptre. Voici ce qu'il a raconté au sujet du sceptre de Charlemagne, que tout le monde a pu voir au Louvre:

On sait qu'à la galerie d'Apollon figure un sceptre connu et toujours étiqueté sous le nom de sceptre de Charlemagne. Or, d'après M. Bapst, ce sceptre ne saurait autre chose qu'un très beau bâton de chantre d'église. L'histoire du maintien de l'étiquette "Sceptre de Charlemagne" est elle-même des plus curieuses. Lors de son sacre, Napoléon Ier manifesta le désir de tenir en main le sceptre du vieil empereur d'Occident. Pour la circonstance, on changea le velours rouge qui entoure le bâton. Quelle ne fut pas la stupeur du joaillier chargé de ce soin lorsqu'il découvrit, gravés sur le métal mis à découvert, ces mots: "Ce bâton appartient à moi, P....., chantre de Notre-Dame—1280—". Il avertit aussitôt Duroc, le grand maréchal du palais de l'empereur.

—Il faut révéler le fait à Sa Majesté, dit le joaillier.

—Gardez-vous en bien, répliqua Duroc. Hâtez-vous seulement de recouvrir le bâton de velours et ne souffler mot à personne de ce que vous avez vu. Il est absolument nécessaire que l'empereur meure avec la conviction d'avoir tenu en main le sceptre de Charlemagne.

Et voilà comment il se fait que nous possédons toujours le sceptre carolingien.

Ajoutons, du reste, que les nombreuses épées et couronnes dites de Charlemagne ne sont pas plus authentiques que ce bâton de chantre.

L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE FRANÇAISE.—Le 23 mars, a paru l'Annuaire spécial de l'état-major général de l'armée. Il est mis à jour à la date du 20 janvier et comprend:

3 maréchaux de France: MM. Certain Canrobert; Mac-Mahon, duc de Magenta, et Lebœuf.

8 généraux de division maintenus dans le cadre d'activité, en vertu de l'article 5 de la loi du 4 août 1839, article 8 de la loi du 13 mars 1875: MM. Ladmirault, de Failly, d'Exea-Doumere, Lebrun, Faidherbe, Lecomte, Schmitz et Farre.

100 généraux de division en activité, dont le plus ancien est le général Lecretelle et le dernier promu le général Lévy.

200 généraux de brigade.

La réserve comporte: 19 généraux de division et 19 généraux de brigade.

La retraite:

97 généraux de division.

210 généraux de brigade.

Dans le courant de cette année, 9 généraux de division et 11 généraux de brigade seront atteints par la limite d'âge.

L'EFFET DE L'HUILE SUR LES FLOTS.—Une canonnière anglaise, le *Rover*, commandée par M. Frank Myler, lieutenant de vaisseau, partie de Sydney, le 26 novembre, faisait route sur Nouméa, lorsqu'elle a été assaillie par un coup de vent épouvantable. Le commandant eut alors l'heureuse inspiration de recourir à un moyen qu'il avait vu mettre en pratique autrefois, et qui a été fort vanté depuis quelques années pour calmer la mer: c'est-à-dire à l'emploi de l'huile.

Il fit suspendre, du côté du vent, au bout de la vergue de misaine, un sac en toile rempli d'huile. En filtrant à travers la toile, l'huile se répandait en nappe à l'avant du navire et sur le côté exposé au vent, et formait autour de lui comme une zone protectrice. En effet, au bout de quelques minutes, les lames vinrent se briser en rencontrant la nappe huileuse, et la mer n'embarqua plus à bord.

L'expérience a donc produit les meilleurs résultats, et, d'après le récit du commandant, il a obtenu les mêmes effets que ceux qu'il avait vus autrefois, dans des circonstances analogues, aux Bermudes.

L'INDUSTRIE FRANÇAISE.—L'amirauté anglaise vient de commander des plaques de blindage aux usines du Creusot.

En même temps, les Etats-Unis ont pris une décision analogue, après avoir essayé ces célèbres plaques, et ont fait, de leur côté, leurs commandes à l'établissement français.

Enfin, les gouvernements russe, italien, danois et espagnol, emploient déjà, on le sait, pour leur marine, les plaques Schneider, dont la résistance est infiniment plus grande que celle de toutes les autres de fabrication européenne.

HOLLANDE.— Le gouvernement a demandé à la Chambre l'autorisation de prolonger d'un an le service de la milice de terre et de mer pour la classe qui devait être libérée cette année. Bien qu'il espère le maintien de la paix générale, le gouvernement croit cependant devoir compter avec les éventualités en raison des armements importants que font la plupart des Etats européens.

Une note secrète, communiquée à la Chambre, donne des renseignements spéciaux sur les forces militaires et maritimes de la Hollande.

Pourquoi s'épuiser en toussant toute la nuit, quand le Pectoral d'erise d'Ayer calme soulage et guérit.

Décédée hier soir à 8 heures et 5 minutes MARIE CÉLINE fille chérie ELISE BLANCHARD et de A. G. MARIONNEAUX, agée d'un an et native de la Nouvelle Orléans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui. Le convoi funèbre partira de la résidence de M. M. P. Boeta No 177 Chemin du Bayou à 4 heures de l'après-midi.

Décédé hier matin à 4 heures à l'âge de 24 ans JOSEPH DILLENSEGER natif de Lafrimbolle—canton de Lorgue France. Ses amis et connaissances sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu ce matin, à dix heures. Le convoi funèbre partira de l'Hôpital de Charité.

Décédé hier à 11 heures et demie ARTHUR J. P. DE MONTARBET fils de A. de Montarbet et de Maria Barthe à l'âge de deux mois et quatre mois. L'enterrement aura lieu ce matin à neuf heures de la résidence de M. P. Barthe, encoignure Ursulines et Dauphine.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix etc.
Livraison à domicile 4 nov86—1an PP

Le Docteur A. B. de Villeneuve
A L'HONNEUR d'annoncer à ses clientèle qu'il a repris l'exercice de sa profession et qu'il fera des visites à domicile. Résidence et clinique en consultation, 150 rue Conti, entre Exposition et Bourgogne. Consultations de 2 à 4 h. P. M. 26mars—1m

N. O. Auction Market Co.,
Encouragures Front Crossmann et Wells, au pied de la station des chars des Barracks
AUX HAUT'ENCHERES—A 2 heures P. M aujourd'hui SAMEDI, et tous les jours suivants sans interruption possible, grandes ventes de toute sortes de marchandises et ports de première qualité à des pr